



CIRCULAIRE D'INFORMATION - RENTREE 2021

A ce jour, notre territoire a été placé en niveau 2 par les autorités de santé ; les consignes ci-dessous sont donc susceptibles d'évoluer en fonction du contexte sanitaire général lié à l'épidémie de COVID 19.

Principales dates programmées à ce jour (voir courrier du 09/07/2021) :

Jour	Date	Mois	Heure	Objet
lundi au vendredi	23 au 27	août	journées	Stage de réussite en français et mathématiques (Karine Leroy et Vanessa ferrier)
mercredi	1er	septembre	journée	Pré-rentrée des équipes éducatives
Du 2 septembre au 28 novembre : Trimestre 1				
jeudi	2	septembre	journée	Rentrée des élèves de 6° : matinée en classe avec les professeurs principaux / après-midi ludique et sportive, découverte du collège
jeudi	2	septembre	18h	Réunion d'information des parents de 6°
vendredi	3	septembre	8h40	Cours pour les élèves de 6°. Rentrée des élèves de 5°, 4° et 3° : accueil par les professeurs principaux le matin, cours normaux l'après-midi
Dates étalées entre le 13 septembre et le 1er octobre				Evaluation nationale des 6°
mardi	7	septembre	18h	Réunion d'information des parents de 5°
mercredi au jeudi ou jeudi au vendredi	8, 9 et 10	septembre	journées	Séjour d'intégration des 6° (Regroupement des classes sur 2 journées. Des informations précises seront données à la rentrée, notamment lors de la réunion de parents du 2 septembre)
mercredi ou jeudi ou vendredi	8 ou 9 ou 10 (selon les classes)	septembre	journées	Sortie de cohésion des 5° (Regroupement de 2 classes par jour x 3 jours. Les informations précises seront données à la rentrée)
jeudi	9	septembre	18h	Réunion d'information des parents de 4°
mardi	14	septembre	18h	Réunion d'information des parents de 3°
jeudi	16	septembre	18h	Réunion d'information des parents du dispositif ULIS
mercredi	22	septembre	15h	Messe de rentrée de l'enseignement catholique à la Basilique du Sacré Cœur à Grenoble
jeudi	23	septembre	19h	Formation des parents délégués APEL
jeudi	23	septembre	20h	Assemblée Générale de l'APEL
lundi	11	octobre	journée	Journée pédagogique / Pas de cours pour les élèves
vendredi	22	octobre	journée	Cross du collège + accueil des élèves de CM2 des écoles privées partenaires
Du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre : Vacances de la Toussaint				

Rentrée des classes :

Horaires d'ouverture : 7h45 à 18h30 / Horaires de cours : 8h40 à 17h10

Rentrée des élèves de 6° : jeudi 2 septembre à 8h40

Rentrée des élèves de 5°, 4° et 3° : vendredi 3 septembre à 8h40 (emplois du temps adaptés pour les 6°)

Les emplois du temps « normaux » pour toutes les classes entreront en vigueur dès le lundi 6 septembre.

L'étude sera assurée de 17h10 à 18h30 dès le jeudi 2 septembre. Il y aura une sortie des élèves à 18h, une autre à 18h30.

Le seul point d'accueil et de sortie sera le portail Sainte Marie vers la cour principale.

Les élèves seront accueillis par un éducateur puis les professeurs principaux retrouveront leurs élèves devant le rang attribué à leur classe dans la cour.

Consignes Covid 19 :

Dans le souci de la préservation de la santé de tous, nous appliquerons le protocole sanitaire du Ministère. En cas de non-respect des règles par votre enfant, nous nous permettrons de vous contacter pour venir le chercher.

Application des gestes barrières

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont des mesures de prévention particulièrement efficaces contre la propagation du virus.



Le lavage des mains ou l'application de gel hydroalcoolique sera réalisé à minima :

- à l'arrivée dans le collège,
- avant et après chaque repas,
- avant et après chaque récréation,
- après être allé aux toilettes,
- le soir en rentrant au domicile.

Du gel hydroalcoolique et du désinfectant seront mis à disposition des élèves et des équipes, dans chaque espace de travail. Ils seront utilisés dans le respect du protocole sanitaire dès que la situation l'exigera.

Malgré cela, nous insistons sur l'importance pour votre enfant d'avoir son propre dispositif (gel hydroalcoolique en flacon individuel, mouchoirs jetables) et l'obligation d'avoir son propre matériel scolaire (cahier et/ou feuilles, trousse, calculatrice).

L'aération des salles sera effectuée au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves et au moins 5 minutes pendant les interours.

Le port du masque ne sera plus obligatoire dans la cour mais devra être porté dans les espaces clos.

Limitation du brassage des élèves et Distanciation

La journée et les activités scolaires seront organisées de manière à limiter, dans la mesure du possible les regroupements et les croisements importants entre groupes. Lorsque le non-brassage entre classes n'est pas possible, la limitation du brassage s'applique par niveau.

Les activités physiques et sportives se dérouleront en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, indisponibilité des locaux, etc), une distanciation de 2m sera respectée dans la mesure du possible.

L'accès aux vestiaires sera organisé pour limiter le brassage : les élèves dont les cours auront lieu le matin arriveront en tenue de sport et se changeront après leur séance ; les élèves de l'après-midi se changeront avant leur séance et quitteront l'établissement en tenue de sport.

Restauration scolaire

Les plages horaires et le nombre de services seront adaptés de manière à limiter les flux et la densité d'occupation et à permettre la limitation du brassage.

Une prestation normalisée (plat chaud et choix des mets) sera proposée pour les élèves demi-pensionnaires. Il ne sera plus servi de repas froids comme en fin d'année dernière.

Ceux-ci enlèveront leur masque une fois assis à leur place. Ils le remettront pour se déplacer dans le self. Ils mangeront uniquement avec les élèves de leur classe.

Les tables du réfectoire seront nettoyées et désinfectées après chaque service.

Fermeture de classe et contact-tracing

Un protocole de contact-tracing renforcé sera mis en œuvre pour identifier les élèves ayant eu des contacts à risque avec un cas positif. Les élèves contact à risque ne justifiant pas d'une vaccination complète poursuivront pendant 7 jours leurs apprentissages à distance. Les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivront les cours en présentiel.

Vaccination

La vaccination de toutes les personnes de 12 ans et plus constitue le moyen le plus efficace pour casser les chaînes de propagation du virus.

A compter du 30 septembre 2021, le « pass sanitaire » sera obligatoire pour les mineurs de 12 à 17 ans dans les lieux qui l'imposent.

Plusieurs solutions sont envisageables dès maintenant et en famille : dans les centres de vaccination agréés (salle Equinoxe de La Tour du Pin par exemple) ou éphémères (lieux d'achat des fournitures scolaires), auprès des professionnels de ville (pharmaciens, médecins, infirmiers) ou dans les lieux de services d'incendie et de secours.

Une proposition de vaccination en milieu scolaire est à l'étude.